

Communiqué de presse

Nantes, le 17 septembre 2015

Rapport de la Mission d'Evaluation et de Contrôle Parlementaire sur les réseaux consulaires : une reconnaissance du rôle majeur des CCI pour le développement des entreprises.

La CCI Nantes St-Nazaire a pris connaissance du rapport de la Mission d'Évaluation et de Contrôle Parlementaire (MEC) de l'Assemblée Nationale relatif aux réseaux consulaires. Ce rapport, porté par Monique Rabin, Députée de Loire-Atlantique, et Catherine Vautrin, Députée de la Marne, marque une véritable reconnaissance du rôle essentiel des CCI en faveur du développement des entreprises et des territoires.

Dans un contexte où chaque acteur public doit prendre sa juste part à l'effort de redressement des comptes publics, le rapport souligne les efforts majeurs d'ores et déjà réalisés par les CCI. Cet effort a malheureusement conduit à la suppression de nombreux emplois dans le cadre d'un plan de départ volontaire qui concerne près de 1 600 collaborateurs au plan national, et localement près de 8% des effectifs de la CCI Nantes St-Nazaire.

C'est pourquoi, **la proposition du rapport qui demande au gouvernement de respecter strictement la trajectoire financière triennale prévue de baisse des ressources des CCI doit être saluée.** La CCI Nantes St-Nazaire souhaite que le Parlement fasse sienne cette recommandation au moment du vote de la Loi de Finances pour 2016.

La CCI souligne également **les recommandations du rapport en faveur des mutualisations et d'un partenariat renforcé avec les collectivités territoriales et les autres composantes consulaires.** C'est d'ailleurs le sens du travail engagée en Loire-Atlantique depuis de nombreuses années à travers 3C44 qui associe les trois établissements consulaires de Loire-Atlantique, ou encore les nombreux partenariats nouées avec les différentes collectivités du département. La création récente de l'agence de développement Nantes-St-Nazaire co-fondée par Nantes Métropole, la Carène et la CCI Nantes St-Nazaire est une illustration concrète de cette recommandation du rapport.

Par conséquent la CCI Nantes St-Nazaire souhaite que le gouvernement fasse sienne les nombreuses propositions formulées par les rapporteurs, et notamment leur **souhait de voir s'engager un dialogue constructif entre le réseau des CCI et le Gouvernement, préalablement à toute mesure concernant les ressources fiscales des CCI.** C'est essentiel au moment où le gouvernement s'apprête à inscrire une nouvelle baisse drastique de ces ressources dans le projet de loi de finances.